



63, Avenue Barbier Daubrée  
63100 CLERMONT-FERRAND  
Tél : 04 73 92 48 54

<http://www.basket63.com>  
Courriel : [contact@basket63.com](mailto:contact@basket63.com)



web

## COMPTE RENDU DE REUNION

### Comité Directeur du 29 avril 2020 à Clermont-Ferrand

**Présent(e)s (19) :** NIVELON Gérald, Président

**BESSON Dominique, BESTOSO Franck, BOSCH Philippe, BOUAZIZ Marcel, CHAZAL Jacques, CIPIERE Julien, DILDARIAN Jean-Claude, FILLEUX Jo, GONZALEZ François, LAPEIRE Jean-Marc, MALFERIOL Anthony, MESTRE Philippe, MOREL Marianne, PERCHET Angélique, QUINSAT Nicolas, SERRE Jean-Paul, THIVOLET Eric, TSVETKOVA Sirma**

**Excusés (8) :** ALBINET Benoît, BOURDEAU Denis, CHARBONNIER Jean-Marc, DUSSIDOUR Frédéric, FORTE-PERRONE Julien, REGENT Carine, ROUDADOUX Charlotte, SAUVADET Jean-Pierre

**Invités présent.e.s (9) :** BLATRIE Olivier, DE AGUIRREBEITIA Marie-Laure, FEVRE Emilie, GARRAUD François, JACQUELIN Graziella, MONTELION Catherine, NEDELEC Jean-Marie, PORTAL Adrien, ZIDANE Ouardia

*Réunion tenue en visioconférence*

### 1. Présidence

#### • Accueil des invités

Le Président remercie l'ensemble des membres de leur participation à cette nouvelle réunion tenue en visioconférence. Il remercie également les candidat.e.s au Comité Directeur qui ont accepté de se joindre à cette réunion.

Par suite des informations transmises par la Commission Electorale, le Président a décidé d'inviter l'ensemble des personnes ayant manifesté le souhait d'intégrer le Comité Directeur. Il remercie tous les candidat.e.s de leur attention pour l'activité du Comité.

Il rappelle toutefois que les candidatures déposées à la date du 28 avril 2020 restent soumises à l'étude de recevabilité par la Commission Electorale qui se réunira le 7 mai prochain.

#### • Point sur la situation RH du Comité

Le Président effectue un point sur la situation de notre personnel (recours à l'activité partielle, télétravail ...). Après l'intervention du Premier Ministre relative à la stratégie nationale de déconfinement, nous allons étudier en concertation avec notre personnel les prochaines échéances.

En tout état de cause, nous constatons qu'il n'est pas nécessaire de prévoir une ouverture du siège de notre association au public dans un délai court.

L'ensemble des mesures sanitaires liées à l'organisation des locaux et à la sécurité des salariés présents au 63 Avenue Barbier Daubrée sera également concerté avec la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes et en relation si nécessaire avec le CSE de la Ligue.

Le Président est d'ailleurs en contact avec le Directeur Territorial de la Ligue sur ce sujet.



• **Consultation de l'Assemblée Générale pour la prorogation des mandats des délégués à l'Assemblée Générale de la FFBB (collège départemental)**

Conformément aux directives de la Fédération, le Président souhaite organiser une consultation de l'Assemblée Générale à distance en application de l'article 7.2.3 des Statuts du Comité. Cette consultation a pour objet la prorogation du mandats des délégués élus par le collège départemental pour représenter les clubs à l'Assemblée Générale de la FFBB (Résolution n°8 de l'Assemblée Générale réunie à Saint Priest Bramefant le 28 juin 2019).

Ainsi il sera proposé aux clubs du collège départemental et aux licenciés Hors Association de proroger les mandats suivants :

Délégués :

- PERCHET Angélique licenciée CD63 – HORS ASSOCIATION (titulaire)
- REVEILLERE Frédéric non licencié à la date de la consultation (titulaire)
- NIVELON Gérald licencié au BB COURNON D'AUVERGNE (suppléant)
- FORCE Carole licenciée CD63 – HORS ASSOCIATION (suppléante)

Le Président sollicite l'accord du Comité Directeur afin de lancer cette consultation entre le 1<sup>er</sup> et le 15 mai 2020.

**Accord du Comité Directeur**

***Le Président et le Secrétaire Général sont chargés de la mise en œuvre de cette consultation***

Après avis de la Commission Fédérale de Surveillance des Opérations Electorales concernant le fait que Frédéric REVEILLERE, délégué élu titulaire ne soit plus licencié auprès de notre Fédération, il est établi que la situation devra s'apprécier à la date de la tenue de l'Assemblée Générale Fédérale. De ce fait, Frédéric REVEILLEIRE sera délégué titulaire sous réserve d'être licencié à la date de l'AG de la Fédération.

• **Report de l'Assemblée Générale Ordinaire du Comité**

Pour donner suite aux préconisations reçues par la Fédération, nous avons la possibilité d'envisager le report de notre Assemblée Générale compte tenu du contexte sanitaire. Après consultation des membres du Bureau, en application de l'article 7.1.1 des Statuts du Comité il est proposé au Comité Directeur de modifier la date et le lieu de l'Assemblée Générale Ordinaire qui était fixée le dimanche 28 juin 2020 à Aulnat. La nouvelle date proposée est :

**Dimanche 6 septembre 2020 à Clermont-Ferrand**

**Accord du Comité Directeur**

***Le Président et le Secrétaire Général sont chargés de la mise en œuvre de ce report et des obligations statutaires qui en découlent.***

De ce fait, le Président propose au Comité Directeur de fixer l'Assemblée Générale Ordinaire du Comité en 2021 à Aulnat le vendredi 25 juin 2021.

**Accord du Comité Directeur**

- **Consultation de l'Assemblée Générale pour la prolongation du mandat des membres du Comité Directeur (Assemblée complète)**

En conséquence de la décision du report de l'Assemblée Générale au-delà du 15 juillet, conformément aux directives de la Fédération, nous sommes dans l'obligation d'organiser une consultation de l'Assemblée Générale à distance en application de l'article 7.2.3 des Statuts du Comité. Cette consultation a pour objet la prolongation du mandat des membres du Comité Directeur jusqu'au 6 septembre 2020, date à laquelle le nouveau Comité Directeur sera élu.

Le Président sollicite l'accord du Comité Directeur afin de lancer cette consultation entre le 1<sup>er</sup> et le 15 mai 2020.

**Accord du Comité Directeur**

***Le Président et le Secrétaire Général sont chargés de la mise en œuvre de cette consultation***

Le Président informe les membres du Comité Directeur qu'il invitera les candidat.e.s à cette élection à participer avec voix consultative aux prochaines réunions du Comité Directeur, jusqu'à la tenue de l'Assemblée Générale afin de les associer aux décisions importantes que nous serons certainement amenés à prendre pour l'organisation du basket-ball dans le Puy-de-Dôme dans les prochains mois.

## **2. Secrétariat Général**

- **Opération gourdes pour les clubs (validation du prestataire)**

La majorité des clubs du département étant intéressés pour équiper l'ensemble de leurs licenciés de gourdes pour la saison prochaine, Julien CIPIERE a sollicité les fournisseurs suivants : Intersport, Okavengo, Decathlon pro, Objetrama.

Après étude des devis, il est proposé de retenir le prestataire Objetrama qui dispose d'une gourde avec les caractéristiques suivantes :

*Gourde 0.75 L en aluminium avec un dégradé de couleur. Capuchon en ABS avec bec retractable. Paille intérieure amovible. Anse de transport pour l'accrocher partout. Sans Bisphénol A.*

L'objectif est de proposer le produit aux clubs à un tarif de 2 € TTC aux clubs, le complément étant pris en charge par le Comité.

**Accord du Comité Directeur**

Le Conseil Départemental et le Conseil Régional ont été sollicités pour participer financièrement :

- L'aide sollicitée auprès du Conseil Départemental a pour vocation de diminuer le reste à charge pour le Comité Départemental ;
- L'aide du Conseil Régional a pour vocation de diminuer le reste à charge pour les clubs et atteindre l'objectif du 1€ TTC. Toutefois, si cette somme ne permettait pas d'atteindre l'objectif, l'aide régionale pourrait venir diminuer le reste à charge du Comité.

Le Président propose de constituer une provision de 30 000 € sur l'exercice 2019 – 2020 (en cours) pour mettre en œuvre cette action dès que possible.

**Accord du Comité Directeur**

- **Retour d'information suite à la réunion des Présidents de Comités et de Liges du 26 avril 2020**

Gérald NIVELON et Julien CIPIERE ont assisté à la réunion des Présidents de Comités et de Liges du 26 avril 2020 (Visio).

Les thèmes abordés étaient : Impacts COVID-19 sur les clubs, Impacts COVID-19 sur l'activité fédérale, Projet Retour au Jeu, Projet Sportif Fédéral 2020, Retour sur le Séminaire Arbitrage.

Une discussion s'engage autour des éléments présentés au niveau fédéral.

### 3. Trésorerie

- **Point à date**

Compte tenu de la baisse d'activité et du confinement, nos comptes sont quasiment à jour ce qui nous laisse à penser que le résultat de la saison en cours devrait être à l'équilibre.

Une fois notre résultat clairement établi, nous allons pouvoir faire notre bilan précis et étudier notre capacité à rembourser tout ou partie de la provision aux clubs. Cette décision nécessite un délai de traitement afin de ne pas mettre notre association en tension de trésorerie puisque nous n'avons aucune recette du 1<sup>er</sup> mai au 30 septembre (5 mois), durée pendant laquelle nous devons assumer les salaires et charges fixes de fonctionnement.

Un point précis sera prochainement fait et la décision sera prise par le Comité Directeur de recourir ou non au remboursement de la provision.

A ce jour, nous avons restitué aux clubs le solde de la péréquation ainsi que le solde du tiers payant. L'ensemble des versements ont été faits comme prévus avant le 15 avril dernier.

- **Orientation générale**

Concernant le budget 2020 – 2021, nous le prévoyons en sensible baisse pour ne prendre aucun risque. Chaque Vice-Président est invité à étudier les sources d'économies potentielles notamment Philippe MESTRE sur le Pôle Formation. Il sera peut-être nécessaire de ne pas mettre en place certaines actions non obligatoires du PPF.

Habituellement, notre budget est basé sur une réserve de prudence de 2% de licenciés. Nous envisagerons le budget avec une baisse plus importante de notre nombre de licenciés (minimum 5 %) par prudence de gestion.

Le budget prévisionnel sera soumis au Comité Directeur au plus tard le 28 juin 2020 pour transmission à l'Assemblée Générale à titre provisoire en attendant l'adoption officielle le 6 septembre 2020. Un budget rectificatif sera éventuellement étudié après 6 mois d'exercice (octobre 2020).

- **Dispositions financières 2020 -2021**

- ***Tarif des licences et mutations (Modification)***

La FFBB a modifié le montant de la part fédérale concernant l'extension « Vivre Ensemble » afin d'encourager la pratique via la gratuité (seul le socle sera payant).

Sous réserve d'accord du Comité Directeur de la Ligue, le Président régional a fait savoir que la Ligue AuRA s'inscrirait dans la même démarche.

Le Président a proposé d'appliquer la même démarche pour la part départementale (gratuité de l'extension) ce qui ne porte à aucune conséquences lourdes sur le budget de notre Comité.

**Accord du Comité Directeur**

***Une version provisoire sera mise en ligne en attendant la réception des dispositions financières de la Ligue.***

- ***Tarif des affiliations***

Concernant la part départementale d'affiliation, la FFBB donne la possibilité aux Comités Départementaux de fixer une cotisation départementale complémentaire à l'affiliation. Le Président propose de ne pas majorer le tarif fixé par la Fédération comme nous le faisons habituellement.

**Accord du Comité Directeur**

***Une version provisoire sera mise en ligne en attendant la réception des dispositions financières de la Ligue.***

Le renouvellement des affiliations sera possible à partir du 15 mai 2020 et en dématérialisation via FBI. Une note sera adressée aux clubs dès que la nouvelle version de FBI sera disponible.



#### 4. Pratiques Sportives et Compétitions

- **Formalisation de la décision consécutive à l'interruption avant leur terme des compétitions**

A la demande de la Fédération il conviendra d'adopter un texte officiel de réglementation précisant formellement les principes adoptés par le Comité Directeur du 2 avril 2020 en conséquence de la décision de la Fédération du 28 mars 2020 sur la fin anticipée des compétitions. Ce texte identique pour l'ensemble des Comités et des Liges sera transmis par la Fédération prochainement.

Nous aurons recours à la consultation à distance du Comité Directeur de ce texte réglementaire.

**Accord du Comité Directeur pour la consultation à distance**

- **Validation des 1<sup>ers</sup> remplacements en application du ranking fédéral**

Nous avons transmis le ranking fédéral validé par le Comité Directeur à la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes comme prévu avant le 30 avril 2020.

Nous pouvons d'ores et déjà valider des remplacements d'équipes liés à des places déjà vacantes dans les compétitions départementales.

La Commission des Compétitions a délégué pour assurer ces remplacements.

Le Comité Directeur est informé des remplacements suivants :

### PRE REGIONALE MASCULINE

<b>15/04/2020</b>	Equipe remplacée AS MARECHAT RIOM - 2	ARA0063044	<b>Motif</b> Forfait Général avant l'arrêt des compétitions
	Equipe appelée en remplacement USC LEZOUX	ARA0063041	<b>Critère</b> Ranking de DM2 - 1er

<b>15/04/2020</b>	Equipe remplacée CS PUY GUILLAUME	ARA0063096	<b>Motif</b> Forfait Général avant l'arrêt des compétitions
	Equipe appelée en remplacement BASKET CLUB LA ROCHE BLANCHE - 3	ARA0063035	<b>Critère</b> Ranking de DM2 - 2ème

### DEPARTEMENTALE MASCULINE 2

<b>15/04/2020</b>	Equipe remplacée USC LEZOUX	ARA0063041	<b>Motif</b> Repêchage en PRM
	Equipe appelée en remplacement GERZAT BASKET - 4	ARA0063029	<b>Critère</b> Ranking de DM3 - 1er

<b>15/04/2020</b>	Equipe remplacée BASKET CLUB LA ROCHE BLANCHE - 3	ARA0063096	<b>Motif</b> Repêchage en PRM
	Equipe appelée en remplacement AMICALE LAIQUE LUSSAT BASKET - 2	ARA0063042	<b>Critère</b> Ranking de DM3 - 2ème

<b>15/04/2020</b>	Equipe remplacée US SAYAT - 2	ARA0063076	<b>Motif</b> Forfait Général avant l'arrêt des compétitions
	Equipe appelée en remplacement AMICALE CHAMPANELLOISE	ARA0063079	<b>Critère</b> Ranking de DM3 - 3ème

- **Date limite des engagements PRM, PRF, DM2**

Il est proposé de prendre la même date limite d'engagement que les championnats seniors de la Ligue Régionale.

**Accord du Comité Directeur**

- **Projet dématérialisation des licences**

Jo FILLEUX, Dominique BESSON, Julien CIPIERE et Sandrine GUERESSE ont assisté à une présentation de FBI et de e-licence le lundi 27 avril 2020. Le lancement est maintenu pour le 15 mai 2020.

## 5. **Autres pôles**

- **Ambert Basket Camp 63**

A ce jour, aucune décision n'a été prise sur un aménagement ou l'annulation du camp d'été. Nous attendons plus d'informations. Une décision sera prise début juin.

- **Mini Basket**

A ce jour le forum national du MiniBasket prévu en août est maintenu. Une décision sera prise par la FFBB dans les semaines à venir.

## 6. **Questions diverses**

- **Intervention d'Olivier BLATRIE, Président de la Ligue qui revient sur différents points d'actualité de la politique régionale**

Gérald NIVELON remercie Olivier BLATRIE pour cette 1<sup>ère</sup> participation de la Ligue à une réunion de Comité Directeur. Il souligne la franchise des relations entretenues entre Présidents et souhaite qu'Olivier BLATRIE soit reconduit à la Présidence de la Ligue pour les prochaines élections. Il espère toutefois une meilleure prise en compte des atouts mais également des carences de notre département. Gérald NIVELON compte sur une bienveillance accrue de l'équipe qui sera aux commandes de la Ligue afin de ne pas mettre en difficulté les clubs du département.

La séance est levée à 20h35.



NIVELON Gérald  
Président du Comité



CIPIERE Julien  
Secrétaire Général